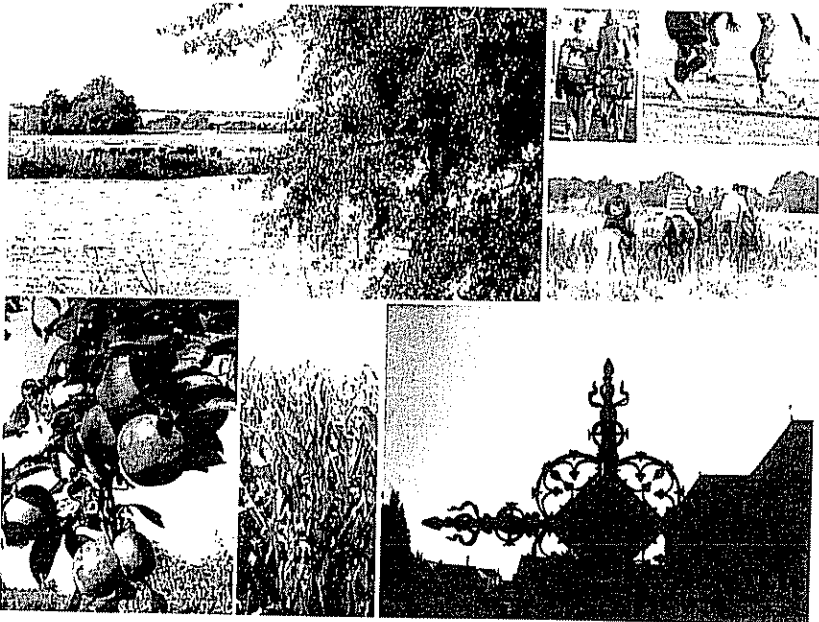


Gerpinnes

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



N° 208

LES PÉPINIÈRES TV MET

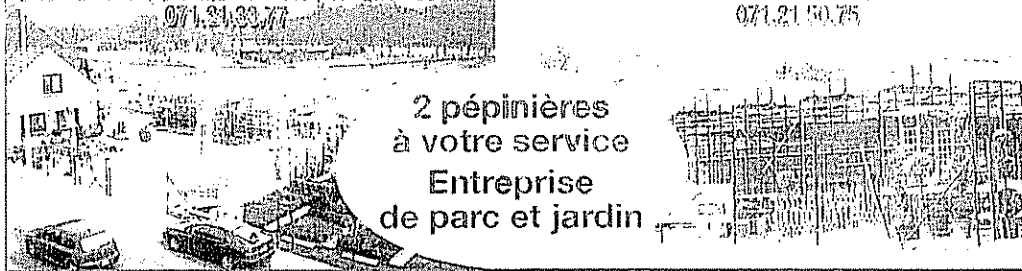
Rue de Philippeville 67 - 6120 MALINNES

071.21.33.77

PÉPINIÈRE DES SAIES

Rue de Marcinelle 71 - 6120 MALINNES

071.21.50.75



2 pépinières
à votre service
Entreprise
de parc et jardin

Tout pour vos plantations
Chrysanthèmes, Bruyères...

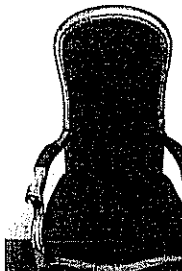
Plantes aquatiques - Bois de jardin

Personnel qualifié à votre écoute

LES PLANTES
D'AUTOMNE
SONT ARRIVÉES



Marc DE HOUCK



MDGarnissage

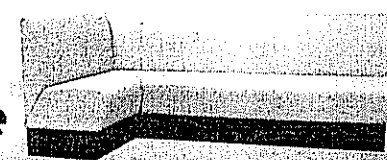
www.mdgarnissage.be

Spécialiste Horeca - Garnissage à l'ancienne - Restauration

0476 68 33 55

071 47 53 55

Rue de la Sauvenière 33/3



6032 Mont-sur-Marchienne

S.P.R.L.

DAF-TOIT

LA TOITURE GERPINNOISE

Chemin du Roy 11 - 6280 GERPINNES

071.50.56.21 Fax 071.32.90.95

VOITURES TUILES OU ARDOISES || CORNICHES ZINC OU PVC
PLATES-FORMES ZINC OU DUBIGUM
CHEMINÉES-ISOLATION || CHÂSSIS-VOLETS

Des prix grand public

Appelé également « Le DAF »

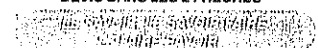
... Plus de 20 ans à votre service !!

GSM 0475.413.142

COMMUNICATION

Service rapide
Le numéro 1
de votre région

TRAVAUX DANS LES REGLES DE L'ART
DEVIS DANS LES 24 HEURES



MEMBRES DES COMITÉS
COMMUNAUX

MEMBRES DU COLLÈGE
PERMANENTES

COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE
COMMUNAL

Prochain bulletin communal
Nouveau Site Internet
Le Conseil consultatif des seniors
Nouvel agent de police
Rappel : Règlement général de police
Saison de chasse 2008-2009 - dates des battues
L'administration communale vend

SPORT

29ème Conada de Gerpinnes
Femmes de table de Gerpinnes
Jeans Club de Loupelle

CULTURE

Jasmin & Lilas
Bibliothèque Communale de Gerpinnes-
Entité
Centre Culturel de Gerpinnes

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Le Magnolia
Calendriers des différentes collectes de
déchets ménagers
Dépôts volontaires au parc de recyclage
Echos Gerpinnes
Trucs et astuces pour consommer moins
d'électricité

SOCIAL

Place aux enfants
Don d'organes
Syndicat d'initiative
La Croix-Rouge de Belgique
Le C.P.A.S. de Gerpinnes
O.N.E.
Carnet rose

FESTIVITÉS – SPECTACLE

2ème journée de la pomme
L'Équipe – cercle dramatique
Concours de belote
Brocante et Marché artisanal

LES AIDES AUX PERSONNES
DANS LA COMMUNE

SUBSIDES COMMUNAUX POUR LES
CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

Lecture et approbation des décisions
prises lors de la séance précédente

Approbation du contenu des points portés
à l'ordre du jour des assemblées générales
d'I.G.R.E.T.E.C., d'I.G.H. de l'I.P.F.H. de l'
I.S.P.P.C. et de l'I.C.D.I.

Le Conseil communal décide que des
mesures adéquates soient prises pour
interdire l'installation et l'utilisation d'
appareils « Mosquito » (nouveau système «
anti-jeunes ») émettant des sons aigus uni-
quement perceptibles par les jeunes
oreilles et dont les conséquences sur la
santé n'ont pas encore été étudiées) sur le
territoire de la Commune.

Le Conseil communal adopte diverses
mesures en vue d'améliorer la sécurité
dans certaines rues de la localité

Il décide de renouveler l'adhésion de notre
Commune à la charte pour la gestion foresti-
lière durable en Région wallonne et
approuve le projet des travaux de curage
et consolidation des berges au cours d'eau
de 2ème catégorie « L'Augette ».

Le Conseil communal décide de passer un
marché de services ayant pour objet l'étu-
de des aménagements sécurisés autour du
centre scolaire Saint-Augustin à GER-
PINNES.



HÔTEL DE VILLE
SERVICES ADMINISTRATIFS

11. avenue Astrid à GERPINNES
Services administratifs
Tél. 071/ 509 000
Fax 071/ 509 069

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES
DES SERVICES ADMINISTRATIFS AU
PUBLIC.

Etat civil – Population – Comptabilité –
Secrétariat et Services divers :

- Lundi et vendredi : de 08h30 à 12h00 et
de 13h30 à 16h00
- Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00
(comptabilité jusque 16h00 et secréta-
riat jusque 16h30)

Les objectifs et les principes des actions à
mener au cours de la mandature en vue de
mettre en œuvre le droit à un logement
décent sont approuvés. Il en est de même
pour le programme communal d'actions en
matière de logement 2009 – 2010.

Le Conseil communal approuve le bail de
location à conclure avec le Cercle Laïque
Entente et Fraternité de Gerpinnes, en
abrégé « CLEF Gerpinnes », pour l'occupa-
tion de l'immeuble sis n° 1 et 3. place
Brasseur à Loverval.

Le Conseil communal décide d'acquiescer par
voie d'expropriation d'extrême urgence les
anciens bâtiments de la Gendarmerie et de
soliciter l'autorisation ministérielle requi-
se

Le Conseil communal décide de prendre en
location l'immeuble sis à Gerpinnes, rue de
la Régence. 4 A

Le Conseil communal décide d'approuver le
règlement de travail du personnel ensei-
gnant communal ainsi que le compte
2007 du C.P.A.S.

SEANCE A HUIS CLOS
Désignation de personnel enseignant et
examen d'un courrier émanant de l'Unité
Pastorale de Gerpinnes.

Urbanisme et Permis de conduire :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 08h30 à 12h00
- Mercredi : de 13h30 à 19h00

SERVICE DES TRAVAUX

14. rue des Acec à GERPINNES
Tél. 071/65 05 29
Fax 071/50 51 28

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURES
DU SERVICE DES TRAVAUX AU PUBLIC.
du lundi au vendredi : de 09h00 à 12h00 et
de 13h00 à 15h30

BUSINE Philippe, Bourgmestre
rue de l'Astia, 8 - Tél. 0473/98 90 18
pbusine@gerpinnes.be
Police et Sécurité – Cimetières – Protocole
- Culture – Travaux et Voiries – Gestion
ressources humaines – Fabriques d'église
et Philosophies – Gestion du Patrimoine –
Relations publiques
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30
sauf les 19 et 26 août 2008

LEMAIRE Léon, Premier Echevin
rue du Blanc Tri, 9 - Tél. 0473/88 21 37
llemaire@gerpinnes.be
Finances – Fêtes et Cérémonies – Folklore.
Permanences : le samedi de 10h00 à 12h00
sur rendez-vous

TOUSSAINT-VERDIN Béatrice
Deuxième Echevine – allée Notre-Dame de
Grâce, 20 - Tél. 0476/69 08 45
btoussaint@gerpinnes.be



PROCHAIN BULETIN
COMMUNAL
08 DÉCEMBRE 2008
DATE LIMITE POUR LA REMISE DES TEXTES
05 NOVEMBRE 2008

AVIS IMPORTANT
AUX GROUPEMENTS,
ASSOCIATIONS, ...

L'Administration communale de Ger-
pinnes rénove son site internet. Tous
les groupements, associations et
autres de l'entité souhaitant y appa-
raître sont invités à se faire
connaître en s'adressant à Monsieur
Frédéric MOTTET
(Email fmottet@gerpinnes.be) pour
lui communiquer les coordonnées
exactes : noms des responsables,
adresses, numéros de téléphone,
etc ... Pour les clubs et associations,
un petit historique d'une dizaine de
lignes peut y être exposé
Les commerçants qui désirent voir
mentionner leurs nom, numéro de
téléphone, adresse, site internet,
adresse Email (pour créer un lien
direct à partir du site de Gerpinnes),
secteur d'activité, nom de respon-
sable, etc ... sont également priés de
le faire savoir.

LE CONSEIL CONSULTATIF DES
SENIORS

Le Conseil Communal, en sa séance du 28
août 2008, a décidé la constitution d'un
Conseil Consultatif des Seniors
Objectifs
Intégrer les besoins des aînés dans les
politiques menées par les pouvoirs locaux

Enfance – Enseignement – Etat civil
Permanences : le samedi uniquement sur
rendez-vous

GOREZ Denis, Troisième Echevin
place d'Hymée, 50 - Tél. 071/50 43 56
dgorez@gerpinnes.be
 Famille – Seniors – Citoyenneté –
Éducation civique – Associations patrio-
tiques – Participation et Quartiers –
Environnement – Qualité de la vie –
Politique de l'énergie – Gestion des salles –
Mobilité et Sécurité routière
Permanences : le mardi de 16h00 à 18h30

MERVEILLE Eric, Quatrième Echevin
rue Albert Bodson, 16
Tél. 0475/86 46 01
emerveille@gerpinnes.be
Commerce – Emploi – Tourisme – Jeunesse
– Sports
Permanences : le 1er et le 3ème samedi de



Assurer le maintien des aînés en tant que
citoyens à part entière, actifs dans les dif-
férents domaines de la vie sociale, avec les
autres mais à leur façon, selon leurs aspi-
rations et moyens.
Renforcer ou instaurer des mécanismes
réguliers de concertation et de dialogue
permettant aux aînés de contribuer à la
planification, à la mise en œuvre, au suivi,
à l'évaluation de chaque action du champ
politique et social visant l'égalité et l'in-
clusion.

Mandat
Le Conseil consultatif communal des
Seniors (personnes à partir de 60 ans) a
pour mandat de faire connaître, com-
prendre et prendre en compte les préoccupa-
tions, aspirations et droits des aînés
résidant sur le territoire de la commune, en
vue d'améliorer leur qualité de vie et d'as-
surer une meilleure harmonie sociale
Responsabilités
Le Conseil Consultatif des Seniors peut être
chargé de diverses responsabilités :
• favoriser la prise de conscience des aînés
au rôle qui leur revient dans la commune
en suscitant chaque fois que possible
leur participation ;
• leur fournir des occasions d'exprimer
leurs opinions et préoccupations ;
• consulter la population concernée ainsi
que les divers groupes et organismes afin
de déterminer quelles sont les questions
d'actualité et de faire part de celles-ci au
Conseil Communal et à l'Administration ;
• faire connaître les désirs, aspirations et
droits des aînés, et les informer sur les
activités, initiatives et services qui les
concernent plus particulièrement ;
• guider le Conseil Communal pour les
questions relatives aux politiques, pra-
tiques et programmes de la commune qui
ont une incidence sur la vie des seniors.

10h00 à 12h00
uniquement sur rendez-vous
BEAUCLAIRE Eric, Cinquième Echevin
rue d'Ilanzinne, 2B - Tél. 0476/26 11 90
ebeauclaire@gerpinnes.be
Agriculture – Eaux et Forêts – Équipement
de l'Administration (informatique, mobi-
lier) – Développement rural –
Aménagement du territoire – Urbanisme –
Logement.
Permanences : le samedi uniquement sur
rendez-vous

LAMBERT Jacques, Président du CPAS
rue de Presles, 107 - Tél. 071/50 38 17
jlambert@gerpinnes.be
Permanences : au CPAS, rue des Ecoles, 31
– 6280 Acoz. le jeudi de 15h00 à 17h00.

– Sports
Permanences : le 1er et le 3ème samedi de



tant au plan moral que matériel, notam-
ment celles qui tendent à l'intégration
effective des aînés ;
• offrir aux seniors l'occasion de se ren-
contrer dans un esprit convivial et
constructif ;
• veiller à ce que des relations s'établis-
sent entre personnes de générations dif-
férentes de manière à construire entre
elles un dialogue permanent ;
• sensibiliser la population de la commune
et le secteur public aux questions qui ont
une incidence sur la vie des seniors ;
• suggérer, favoriser et appuyer toute ini-
tiative qui contribue à la promotion et à
la défense du bien-être moral, social,
économique et culturel des seniors ;
• coordonner la diffusion, auprès des
seniors et du public en général, des ren-
seignements sur les décisions du Conseil
Consultatif des Seniors et de la commune
qui les concernent ;
• assurer un rôle fédérateur entre les acti-
vités, initiatives et associations qui ont
pour objet de répondre aux attentes spé-
cifiques des seniors et éventuellement
initier des activités et projets innovants
et nouveaux ;
• évaluer l'efficacité des politiques et pra-
tiques de la commune qui concernent
particulièrement les seniors.

STRUCTURE – COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil Consultatif des Seniors est
constitué :
a. de l'Echevin des seniors ; du Président
du C.P.A.S. ; de trois Conseillers
Communaux ou C.P.A.S. dont un de la
minorité.
b. de seniors domiciliés à Gerpinnes. (23
membres maximum)
c. d'invités permanents représentant les
maisons de repos de l'entité

seront soumises à la décision d'une commission du Conseil Communal, constituée selon la clef D'hondt ; celle-ci désignera également les suppléants. Ces désignations se feront au prorata des âges des candidats et respecteront, si possible, un équilibre de répartition géographique. Toutefois, les candidats doivent satisfaire aux critères suivants :

- ne pas exercer de mandat politique ;
- ne pas faire partie d'un mouvement anti-démocratique, quel qu'il soit ;
- s'engager à ne pas faire de prosélytisme au sein du Conseil ;
- s'engager au respect de chacun des membres, tant au point de vue linguistique que philosophique ou religieux, homme ou femme
- s'engager à appliquer les préceptes de la charte des droits et des libertés des aînés

Tous les membres du Conseil Consultatif des Seniors sont agréés par le Collège Communal et les nominations seront ratifiées par le Conseil Communal.

Les personnes souhaitant obtenir l'intégralité du texte des statuts ainsi que de la

SAISON DE CHASSE 2008-2009 - DATES DES BATTUES

Il est porté à la connaissance de la population des dates de chasses en battues en vue d'éviter tout risque d'accident.

L'accès et la circulation en forêt sont interdits à toute personne (même y travaillant) les jours de battues.

Dates	Lieux
05 octobre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
06 octobre 2008	Bois de Gougnyes et Bois Bodson
11 octobre 2008	Bois de Fromièze et Hymière, Bois du Tournibus
18 octobre 2008	Verger Namèche et bois de Joncret (destruction de sangliers)
20 octobre 2008	Bois de Gougnyes et Bois Bodson
26 octobre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
02 novembre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
03 novembre 2008	Bois du Tournibus
10 novembre 2008	Bois de Gougnyes et Bois Bodson
15 novembre 2008	Bois du Tournibus
16 novembre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
22 novembre 2008	Verger Namèche et bois de Joncret (destruction de sangliers)
24 novembre 2008	Bois de Gougnyes et Bois Bodson
28 novembre 2008	Bois du Tournibus
29 novembre 2008	Bois de Fromièze et Hymière
06 décembre 2008	Bois du Tournibus
07 décembre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
14 décembre 2008	Bois de Scu à Gerpinnes
15 décembre 2008	Bois de Gougnyes et Bois Bodson
27 décembre 2008	Bois du Tournibus

Des battues sont également organisées dans les bois privés.

Malgré toute notre vigilance, toutes les battues ne nous sont probablement pas parvenues (aucune obligation légale)

Dès lors, nous rappelons à la population de faire preuve de vigilance et d'être attentive aux éventuels affichages et, de toutes les manières, prendre beaucoup de précautions si vous circulez à proximité des bois, quels qu'ils soient.

sont priées de s'adresser au secrétariat de l'Administration communale de Gerpinnes (tél : 071/50 90 52 ou 071/50 90 53) qui leur fera parvenir les textes requis.

LES CANDIDATURES DOIVENT PARVENIR À L'ADMINISTRATION COMMUNALE AVANT LE 1^{er} DÉCEMBRE 2008.

POSTE DE POLICE DE GERPINNES

Depuis le 1er septembre nous disposons d'un agent de police. Monsieur Rudy VAN SIMPSEN, qui est chargé des problèmes de circulation routière et de l'application du règlement communal de police. Pour contact : 071/20 21 30



STOP AUX CHIENS ENRAGÉS

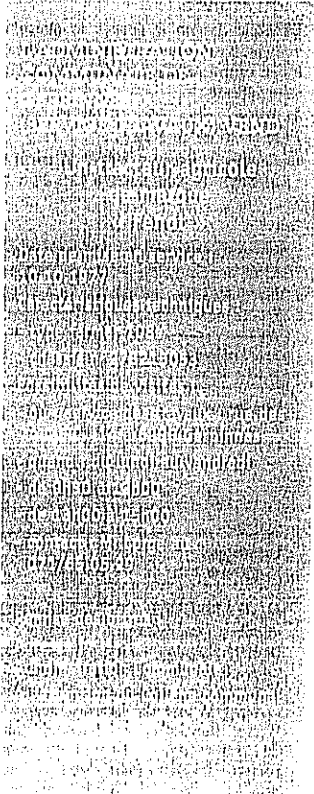
Il est interdit au détenteur d'un animal de le laisser circuler sur la voie publique sans prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage. En toute circonstance, les chiens devront être tenus en laisse sur la voie publique.

L'entretien des plantations situées en bordure de la voie publique...

Tout occupant d'une propriété longeant la voie publique est tenu de veiller à ce que les plantations soient élaguées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de six mètres au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de quatre mètres au-dessus du sol

Il est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité communale compétente.



le 20 décembre prochain jogging de 10 km au départ du Collège St-Augustin à 14 h 30 (plus de 1000 participants l'an dernier !)

Le club vous propose de commencer dès à présent la préparation de cette épreuve en rejoignant les entraînements du mardi à 18 h 30, du jeudi à 18 h ou du dimanche à 10 h

Le club compte plus de 100 membres et différents groupes de forces différentes sont constitués : du débutant au confirmé. N'ayez pas peur de venir nous rejoindre, vous trouverez des compagnons d'entraînement à votre niveau. Notre but est de vous emmener jusqu'à la ligne d'arrivée dans de

LE JARDIN

Jasmin & Lilas A S B L.
Danse Orientale pour Toutes
Spectacle Annuel de Danses du Monde

L'ASBL. Jasmin & Lilas a le plaisir de vous proposer des cours de danse orientale, au centre ADEPS à Loverval, selon l'horaire suivant :

- Adolescentes (de 10 à 15 ans) : le mardi de 18 à 19 h.
- Adultes - niveau débutant (à partir de 16 ans) : le jeudi de 20 h 15 à 21 h 15.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GERPINNES-ENTITE

Musée des Sarrazins - Route de Philippeville. 76. 6280 Loverval - Bus E. 10 et 451 - Parking dans les environs immédiats
Ouvert tous les mercredis de 15 à 17 heures, même pendant les vacances et le samedi de 10 à 12 heures
071/437655 bibliogerpinnes@skynet.be

Club Farniente de 13 à 16 ans	Edition 2009 Tous les livres sont disponibles en bibliothèque dès à présent
Café littéraire le troisième vendredi du mois de 14 heures 30 à 16 heures 30	17 octobre : « Les contes de l'an 3000 », de Raoul Lebon présentés par Michèle Elbouze 21 novembre : « Le chagrin des Belges d'Hugo Claus », présenté par Christine Pirmez 19 décembre : « La Fayette, biographie de Gonzague Saint Brice », présenté par Francine Belche. 16 janvier 2009 : « Colette », présenté par Jacqueline Lempereur
Ludothèque tous les mercredis de 15 à 17 heures	Prêts de jeux pour les familles. Pour tous, Nicole et Olga vous attendent...

NOUVEAUTES OCTOBRE - NOVEMBRE 2008

«Contes carnivores», nouvelles de Bernard Quiriny - «Ton petit manège», nouvelles de Philippe Adam - «Instantanés», roman de Roger Grenier - «Le pas si lent de l'amour», roman de Hector Bianciotti - «L'empereur» roman de Jean Diwo - «L'amour en forêt», roman de Jean-Pierre Olte - «Les années», roman d'Annie Ernaux - «Millennium 1, 2, 3», romans de Stieg Larsson - «Chaque femme est un roman», de Alexandre Jardin - «Une nouvelle vie», roman de Françoise

bonnes conditions le 20 décembre, quelle que soit votre forme.
Contact : Robert Thonon. 40 rue de Biesme à Gerpinnes (Fromièze) au 071/50 37.70 ou 0495/11 40 84.



Le tennis de table de Gerpinnes centre organise des cours adultes (pour débutants ou confirmés) le jeudi de 18h30 à 19h30 et des cours pour les jeunes (à partir de 6 ans) le mercredi après-midi. Inscriptions et renseignements au local (salle des Sports légers) ou au 0475/37 34 08

TENNIS CLUB LAUSPRELLE

Cet hiver 2008-2009, deux nouvelles sessions de 10 semaines de cours sont pro-

grammées : d'octobre à décembre et de janvier à mars.

Des moniteurs compétents et dynamiques, professeurs d'éducation physique spécialisés en tennis, attendent jeunes et moins jeunes, débutants et confirmés, afin de dispenser des cours ludiques, divertissants, mais aussi sportifs et compétitifs

Faites leur confiance

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Jean-Marie Fensie
Tel : 071/504226
Gsm : 0476/343568
e-mail : jmfensie@skynet.be



Ce spectacle aura lieu le samedi 11 octobre 2008 en la salle de la Ruche Verrière à Lodelinsart. À 18 h, ouverture des portes - accès au bar et au stand de nourriture du monde. À 19 h, spectacle. Entrée en pré vente 8 € (jusqu'au 1er octobre 2008) et à partir du 2 octobre 2008, 12 € Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Réservation effective après paiement sur le compte bancaire CCP 930-0109291-36.

Renseignements, réservations et inscriptions : Chapelle Sylvie - 0476 / 30 24 10

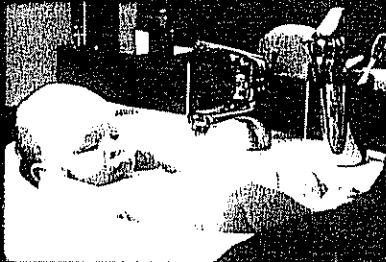
Rue Van Brussel 22 - 6280 GERPINNES
Tél. & Fax 071.50.50 49
GSM 0477 28 38 76

- Réalisation, installation de chauffage central et installation sanitaire
- Entretien et dépannage toutes marques
- Installation Energie solaire

Spécialiste

VIESMANN

TROP à l'étroit ?



Votre meilleur Contact pour une
EXPERTISE GRATUITE
et la **VENTE** de votre bien

IMMO

avenue du centenaire, 56 - 4061 Montignies-Sur-Sambre

depuis 1951

LES RIBOTEURS

Invitation à tous : familles, passionnés, pensionnés ... Tous les deuxièmes samedis du mois à 13 heures 30. Forêts, villes, campagnes, par monts et par vaux et par tous les temps Bien équipés et sans désespérer. Infos à la bibliothèque ou Jeanine

Centre culturel de Gerpinnes

Rue de Villers, 61 à Gerpinnes
Tél. 071 50 11 64 ou 0475 48 61 26 - Fax 071 50 13 83

Apprenez le scrapbooking!

Le Centre culturel développe depuis plus d'un an des ateliers d'initiation et de spécialisation au scrapbooking qui remportent un vif succès. Le scrapbooking est une technique de mise en valeur de ses photographies, en album ou sous cadre.

Une nouvelle session de spécialisation est programmée au mois d'octobre, les jeudis 9, 16 et 23 de 18 à 20 heures. La participation pour les 6 heures de cours est de 32 euros, syllabus compris.

Un atelier mensuel permet en outre aux participants de se retrouver et de pratiquer ensemble leur hobby. Cet atelier, qui a repris le 4 septembre dernier, favorise l'échange d'idées entre les membres et permet de continuer à découvrir la technique, le matériel, de connaître les bonnes adresses pour se fournir en matériel. Il est toujours possible de rejoindre l'atelier mensuel en cours d'année. Participation aux frais: 10 euros/atelier

Danses de la rue et hip hop... le mardi et le mercredi, pour les ados!

Le cours de danses de la rue, breakdance, hip hop, est proposé par le Centre avec le soutien de la cellule Plan de prévention de proximité de la commune. Il a repris en septembre. L'horaire de l'atelier du mardi a été modifié afin de permettre à plus de jeunes de pouvoir rejoindre le cours après l'école. Mardi de 17h30 à 19h; mercredi de 13h30 à 15h30. Participation aux frais: 2,50 euros/heure de cours; 25 euros pour huit cours du mardi; 25 euros/6 cours du mercredi. Renseignements au centre.

Stage de Toussaint pour enfants de 4 à 10 ans du lundi 27 au vendredi 31 octobre.

Le Centre culturel de Gerpinnes propose, durant le congé de la Toussaint, aux enfants de 4 à 10 ans, un stage sur le thème "Le petit peuple"... Les enfants partiront à la découverte des lutins! Qu'ils soient des montagnards, des collines ou des rivières, on les retrouve partout... sous les racines des arbres, dans nos forêts, sous un talus... il y en aurait même dans nos maisons. Un thème fantastique, pour des ateliers de modelage, des créations artis-

071/362477 ou Paul 0474/719636. Prévenir : un petit sms suffit
bibliogerpinnes@skynet.be
Voir aussi www.loveralval.be

11 octobre Promenade des Flaches
8 novembre Bois du Cazier
13 décembre La Sambre à pieds secs



Adresse électronique : gerpinnesculture@skynet.be
Visitez www.gerpinnes.tv
le site Web du Centre culturel de Gerpinnes

Garage **GILLOT**
73 avenue Emile Vandervelde 6200 Bouffloulx
Montage GAZ sur tous véhicules
attaches remorques

Spécialiste en **TRIKES**

Installateur agréé
ATTACHES REMORQUES
TOUTS VEHICULES

Tel: 071/50.35.71 - GSM: 0475/61 61 08
daniel.gillot@proximedia.be

LES POMPES FUNEBRES GABRIEL POSTIAU



organisent des Funérailles
partout en Belgique et à l'étranger

Notre funérarium est unique dans l'entité de Gerpinnes

2 salons mortuaires

2 salons privés

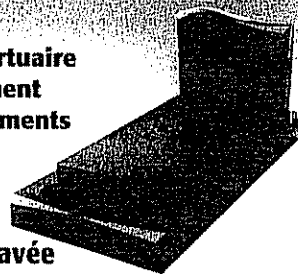
une salle de réception équipée pour 70 personnes

Accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes
disponibles
tous les jours

- Nous effectuons les démarches administratives
- Montages de fleurs naturelles et artificielles de 1er choix
- Fournitures et placement de monuments et caveaux funéraires par nos soins - devis gratuit.
- Réfection et nettoyage de vos anciennes sépultures par sablage basse pression
- Plaques, vases, jardinières, photo porcelaine couleur
- Gravure d'inscription sur la pierre bleue

- Toilette mortuaire
- Embaument
- Ensevelissements



37, rue de la Scavée
Acoz-Gerpinnes

Tél.: 071/50.33.64 - Gsm: 0495/26.12.12

tiques, des contes, des jeux

L'accueil et la surveillance sont assurés à partir de 8h45 et jusqu'à 15h45.

Inscription premier enfant : 53 euros, frère ou sœur : 38 euros

Avec la collaboration du service des animations de la province du Hainaut et du service provincial de la jeunesse

Spectacle pour enfants - Le petit cirque Flop, samedi 18 octobre

Le samedi 18 octobre, le centre culturel proposera aux enfants de 4 à 12 ans, "Le petit cirque Flop" dans la maison de village de Lausprelle.

Un spectacle théâtral qui mêle différentes techniques de music-hall... Des percussionnistes complètement "allumés", un dresseur de dragons... mais quels dragons?... des tours de magie, de la jonglerie, des acrobaties... Un spectacle plein de gags mais aussi rempli de poésie! A voir absolument... Réservations au Centre culturel. Enfants jusqu'à 12 ans: 6 euros. Adultes: 7 euros

Exposition - Louis WUILLEM, artiste peintre

Du samedi 22 au dimanche 30 novembre, le Centre culturel, avec la collaboration de Jean WUILLEM, petit-fils de l'artiste, et de Micheline Dufert, qui a rédigé une petite plaquette consacrée à l'artiste, rendra hommage à un peintre de chez nous, Louis WUILLEM (1888-1958). Le Centre commémorera ainsi le 50ème anniversaire de sa disparition. Très tôt le Lovervalois Louis WUILLEM se passionne pour le dessin mais aussi pour la musique.

En peinture, il essaie de nombreux styles, sans se figer dans un clivage artistique particulier. Ses

œuvres se composent surtout de paysages et natures mortes réalisés avec grand talent. Ses peintures sont soignées et bien équilibrées. Les critiques d'art de l'époque parleront de l'émotion et des sentiments qui émanent de ses tableaux. Fils d'organiste, Louis WUILLEM se consacra lui aussi à la pratique, talentueuse, de cet instrument, notamment dans l'église de Loverval. Un artiste de chez nous à découvrir ou à redécouvrir dans une exposition qui se déroulera en la maison de village de Lausprelle.

Cours de photo numérique

4, 18 et 25 novembre

Suite à la nombreuse demande pour le cours de photo numérique, le Centre proposera une nouvelle session d'initiation à la photographie numérique. Elle se déroulera les mardis 4, 18 et 25 novembre de 18 à 20 heures. Vous y apprendrez à reconnaître les différents types d'appareils, à effectuer de petites corrections sur vos photographies, à télécharger vos photos vers un service d'impression et bien d'autres astuces utiles. Coût de l'inscription: 32 euros, syllabus compris. Attention, suite à notre précédent article, il y a déjà une liste d'attente; les personnes présentes sur cette liste étant prioritaires, il reste peu de places pour cette nouvelle session. En vous inscrivant dès à présent, vous augmentez vos chances d'être inscrit à la prochaine session qui sera organisée.

Samedi 25 octobre 2008 GERPINNES-CENT

SOIRÉE BAVAROISE

19h: Apéritif Musical
Animation par l'orchestre
"Die Fröhlichen Acozler Musikanten"

Réservation
Cérons Collé
071/39.52.1
0477/620.1

L'hiver est à nos portes, pour autant il ne faut pas se reposer sur ses lauriers mais préparer la prochaine saison

La nouvelle saison est commencée pour les conférences données par les cercles horticoles « Le Magnolia »

Ces conférences ouvertes à tous permettent à chacun de répondre aux problèmes qu'il rencontre dans sa propriété.

Le cercle horticole peut vous aider à limiter vos efforts par un jardinage bien pensé et bien programmé

De nombreux commerçants spécialisés de la région offrent des avantages aux membres du cercle.

ENTREE GRATUITE - Invitation cordiale à tous -

Tous nos conférenciers sont agréés par le

Ministère de la Région Wallonne et par la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut

Les conférences débutent à l'heure précise A chaque conférence : une tombola gratuite pour les membres du cercle

Section de Gerpinnes : à 19h30 - Maison de Village de Gerpinnes-Flaches - rue Paganetti

Le 10/10/08 - M. AUGUSTINUS - LES PLANTES MEDICINALES

Le 14/11/08 - M. HANOTIER - LA CULTURE DES LEGUMES RACINES

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur.

Le 13/10/08 - M. AUGUSTINUS - LES PLANTES MEDICINALES

Le 17/11/08 - M. HANOTIER - LA CULTURE DES LEGUMES RACINES

Section de Villers-Poterie-Gougnyes : à 19h30 - salle «Vital Milis» - Rue de Presles. 61

Le 15/10/08 - M. GODEAU - TRAVAUX D'HIVER AU JARDIN

Le 19/11/08 - M. MATHEYS - AMENAGEMENT DE ROCAILLES

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" - Rue J J Piret.

Le 20/10/08 - M. AUGUSTINUS - LES PLANTES MEDICINALES

Le 24/11/08 - M. HANOTIER - LA CULTURE DES LEGUMES RACINES

Si vous souhaitez vous affilier au Cercle Horticole « Le Magnolia » et profiter de tous les avantages, il suffit de verser la cotisation annuelle de 5 Euros au compte 260-0606915-55 en indiquant la section à laquelle vous souhaitez appartenir. Cette cotisation donne droit à notre revue mensuelle et à des ristournes chez certains commerçants de la région.

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au Secrétaire régional: Guy DUPONT, tél 071/50 22 28

Vous pouvez visiter notre site www.gerpinnes.org/lemagnolia et poser vos questions sur le forum.



La commune s'est engagée à soutenir le «Défi pour la terre» de Nicolas Hulot !
Vous pouvez faire de même :
<http://www.defipourlaterre.org>

Engagez-vous, chaque geste compte !



EN VOITURE : JE DEMARRE EN DOUCEUR

Lentement mais sûrement
Le moteur d'un véhicule se réchauffe pendant les premiers kilomètres. Il faut une quantité importante d'énergie pour porter à bonne température les différents organes mécaniques et le liquide de fonctionnement : c'est pour cela que la surconsommation est forte sur les petits trajets

Sur le 1er km, une voiture consomme 50% de carburant en plus et pollue 4 fois plus.

Au jardin, évitez les plantes exotiques !

Un certain nombre de plantes exotiques, introduites volontairement par l'homme pour des raisons ornementales, se sont tellement bien adaptées aux conditions de nos régions (sol, climat) qu'elles supplantent les essences locales.

Trois espèces de plantes dites invasives sont déjà très répandues en Wallonie, elles ont pour nom : La Berce du Caucase, la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya.

La Berce du Caucase, de par sa propagation (jusqu'à 12 000 graines par plant) et sa taille impressionnante (de 1,5 à 4 mètres) forme des populations denses qui étouffent littéralement les autres espèces. Cette plante se reconnaît par ses tiges épaisses (diamètre basal > 6 cm), ses feuilles pouvant mesurer de 50 cm à 1 mètre et ses fleurs blanches en ombelles (A ne pas confondre avec la berce de chez nous nettement plus petite et ne comptant que 35 rayons à l'ombelle contre 50 pour la Berce du Caucase).



En plus des dommages qu'elle occasionne sur le plan écologique, la Berce du Caucase est une plante toxique : toute personne ayant été en contact avec une des parties de celle-ci, et s'exposant ensuite au soleil, risque de graves brûlures (Centre antipoi-

sons : 070/245.245) !

Comment l'éradiquer ?

- Se munir de gants et de vêtements de protection ;
- Couper la plante au niveau de la racine (10 à 15 cm sous le sol) avant la montée en graines et ce, pendant plusieurs années (la plante s'affaiblit et finit par disparaître) → nettoyer les outils mais ne pas les toucher à main nue ;
- Eliminer les déchets par incinération (ne pas composter, ne pas stocker, ne pas transporter sans couvrir les résidus).

La Renouée du Japon s'est «échappée» des jardins et se propage le long des routes, des voies ferrées, des cours d'eau. Elle colonise progressivement les forêts, terrains vagues, marais et autres biotopes en éliminant les espèces courantes par monopolisation des ressources nutritives et du milieu. Reconnaissable par ses tiges creuses, robustes et segmentées (aspect du bambou) ainsi que par ses fleurs blanches réunies en grappe (floraison d'août à octobre), la renouée du Japon forme de vastes massifs denses et impénétrables. Cette plante vivace se propage par de vigoureux rhizomes et son développement est spectaculaire : une plante peut grandir de plusieurs centimètres par jour !

Comment l'éradiquer ?

- S'armer de patience ; la renouée du Japon est un adversaire coriace ;



« Procéder à deux arrachages par an (vers la mi-juin et début octobre) en veillant à bien extirper les parties souterraines et ce, jusqu'à disparition complète de la plante. Pour des peuplements plus importants, faucher en dessous du premier nœud.

mensuellement, de juin aux premières gelées et pendant plusieurs années → nettoyer les outils de tout résidu de terre ;

- Eliminer les déchets par incinération (ne pas composter, ne pas stocker, ne pas transporter sans couvrir les résidus et ne pas déplacer les terres contaminées)

La Balsamine de l'Himalaya est une plante vigoureuse qui s'impose sur les bords de nos rivières. Formant de vastes massifs, elle hypothèque le développement des espèces indigènes, entrave la circulation le long des berges, déstructure les frayères (lieux où se reproduisent les poissons), retient peu les terres et attire les insectes qui délaissent les plantes locales et n'en assurent plus la pollinisation. La Balsamine de l'Himalaya ou balsamine géante peut atteindre une hauteur de 2,5 mètres et se caractérise par des fleurs pourpres à blanches (de mi-juin à octobre) ainsi que par des fruits en forme de gouttes d'eau qui, une fois à maturité, s'ouvrent par explosion (environ 800 graines par plant).



Comment l'éradiquer ?

- Agir avant la formation des graines ;
- Arracher l'entière de la plante ou faucher en dessous du premier nœud ; répéter ce geste pendant plusieurs années ;
- Rassembler le tout en un tas sur milieu ouvert, le brûler ou le laisser sécher ; enlever la terre des racines pour accélérer le séchage (ne pas composter, ne pas <http://fr.wikipedia.org>

transporter sans couvrir les résidus et ne pas déplacer les terres contaminées)

Pour la plupart des plantes invasives, il apparaît que la pulvérisation massive d'herbicide, outre le fait qu'elle représente un danger pour l'homme et l'environnement, est loin d'être efficace. Il est donc vivement conseillé de NE PAS planter, distribuer et/ou semer de telles espèces !

Pour de plus amples renseignements à ce sujet : <http://environnement.wallonie.be> (Info-citoyens - Brochures et publications DGRNE - Publications DGRNE téléchargeables - Guides techniques et documents utiles sur les plantes invasives)

CALENDRIERS DES DIFFÉRENTES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

A) Collectes hebdomadaires des immondices :

Les collectes hebdomadaires des immondices sont fixées au :

- Lundi pour Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval
- Mardi pour Fromiée, Gerpinnes-centre, Gougnyes, Hymière, Villers-Poterie

A l'occasion des jours fériés de l'année 2008, ces collectes hebdomadaires seront modifiées comme suit :

Jour férié	Date	Remplacement
Armistice	Mardi 11/11/2008	Samedi 08/11/2008
Saint-Eloi	Lundi 01/12/2008	Samedi 29/11/2008

B) Collectes sélectives :

Les collectes sélectives se font :

- le lundi, deux fois par mois pour les PMC (24 fois par an)
- le lundi, une fois par mois pour le Verre (12 fois par an) et les Papiers Cartons (12 fois par an)

Celles-ci auront lieu aux dates suivantes :

	Octobre	Novembre	Décembre
Sacs bleus PMC			
Tous les villages de l'entité	06 et 20	3, 17 et 29 (Sa)	15
Papiers et cartons			
Tous les villages de l'entité	13	10	08
Verre			
Tous les villages de l'entité	13	10	08

Dépôts volontaires au parc de recyclage

Le parc de recyclage de Gerpinnes est situé : Rue J J Piret à Joncret

Ses heures d'ouverture sont : de 11 à 17h en semaine et de 8 à 16h le samedi

A l'occasion des jours fériés 2008, le parc de recyclage sera fermé le samedi 01/11/2008, le mardi 11/11/2008, le lundi 01/12/2008, le jeudi 25/12/2008 et le jeudi 01/01/2009.

Pour plus d'infos...

Pour en savoir davantage :

- sur FOST Plus, le tri sélectif à domicile et le recyclage, surfez sur www.foستplus.be
- sur les collectes sélectives en porte-à-porte, les parcs de recyclage, la prévention et la gestion des déchets formez le numéro gratuit 0800/94234 ou consultez le site Internet www.icdf.org

Le saviez-vous ?

Avec des gestes simples et une attitude éco-énergétique, vous pouvez diminuer de 15 à 30 % vos consommations de chauffage et d'électricité !

Economiser de l'électricité n'est pas difficile. Grâce à quelques gestes simples, vous pouvez facilement économiser plusieurs dizaines d'euros par an.


L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

De mauvaises habitudes à perdre :

A éviter	Coût annuel (à 0,17 € c/kWh)
Ordinateur fonctionnant toute la nuit (22h00 --> 7h00)	
avec écran cathodique (110 W)	60 €
avec écran plat (75 W)	42 €
Ordinateur en mode veille en permanence	
avec écran cathodique (50 W)	72 €
avec écran plat (de 4W à ...)	6 €
TV allumée alors que personne ne la regarde (2 h/jour)	
tube cathodique en service 82 cm (120 W)	15 €
LCD 66 cm (100 W)	12,5 €
TV en mode veille en permanence (13 W)	20 €
Lecteur DVD en mode veille en permanence (12 W)	18 €
Oublier une ampoule allumée (une nuit/semaine)	
Ampoule à incandescence (60 W)	5 €
Lampe halogène (300 W)	25 €
Variateur de lampe halogène en veille en permanence (5 W)	7,5 €
Chaîne Hi-Fi en mode veille toute l'année (10 W)	15 €
Casserolles sans couvercle sur plaques électriques	35 €

→ Au total : Un ordinateur fonctionnant toute la nuit + une TV allumée inutilement 2h/jour + 2 ampoules allumées une nuit/semaine (une à incandescence et une halogène) + veille de l'ordinateur, de la TV, du lecteur DVD, de la chaîne Hi-Fi et du variateur de la lampe halogène + cuisiner sans couvercle = 272,5 €/an.....

→ Solutions :

Débrancher les appareils en veille ou utiliser un multiprise avec interrupteur	Les lampes économiques	Mettre un couvercle ; économie ~ 35 €/an
		

Pour plus de trucs et astuces, la brochure « 101 idées fûtées pour faire des économies d'énergie chez soi ! » de la Région wallonne est à votre disposition à la Maison communale et au CPAS

Le samedi 18 octobre 2008, aura lieu, dans de nombreuses communes wallonnes et bruxelloises, une journée d'animations entièrement consacrée aux enfants âgés entre 8 et 12 ans. Initiée par l'Association des Provinces Wallonnes (APW), les Services de la Jeunesse et/ou de la Culture des provinces wallonnes, de la Ligue des Familles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF), elle porte le nom de « place aux enfants ».

C'est une journée ludique et pédagogique qui veut favoriser la découverte du monde adulte par les enfants. Pendant toute la journée, les enfants observeront et participeront aux activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive. Des lieux seront ouverts pour les emmener à la rencontre de l'envers du décor quotidien des adultes, dans leur quartier et dans leur commune. Ils pourront travailler avec le boulanger, visiter la caserne des pompiers, interroger le journaliste.

Les enfants pourront ainsi visiter les hôtes qui ouvriront leur porte, accompagnés de Passe-Murailles (adultes accompagnateurs) qui encadrent les jeunes.

L'administration communale et l'Échevine de la Petite Enfance et de l'Enseignement vous invitent cordialement à participer à cette journée.

Pour les inscriptions et pour de plus amples renseignements, contactez :
• Ingrid Berger jusque 19h au 0495/32 87 44
• Valérie Baudouin de 8 h 30 à 11 h 30 au 071/50 90 29

DON D'ORGANES

Le don d'organes peut sauver des vies.

Cependant, lorsque la famille s'y oppose, le prélèvement n'est pas possible. Les organes peuvent par contre être prélevés sans opposition chez toute personne qui en a fait la demande expresse auprès de l'administration.

Mourir accidentellement peut contribuer au mieux vivre de l'un ou de l'autre. Pourquoi ne pas profiter d'un passage dans les bureaux communaux, par exemple pour changer sa carte d'identité, pour se rendre dans le bureau de la population qui établit aussitôt la carte de donneur d'organes ?

Si vous souhaitez entamer les démarches (qui ne prennent que quelques minutes) pour un éventuel prélèvement en cas de décès, nous vous prions de vous adresser au service de la population de l'Administration communale.

(Tél. : 071/50 90 16 et 071/50 90 17)

Syndicat d'initiative 18 ET 19 OCTOBRE :

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Nous invitons toutes les personnes sensibles à la sauvegarde de nos chemins et sentiers afin qu'elles s'associent à notre projet de réhabilitation de voiries dans notre commune.

Tout renseignement et réservation pour ces différents événements : 071/50 14 85 ou info@si-gerpinnes.be

APPEL AU VOLONTARIAT

Vous disposez d'un peu de temps libre. Vous êtes intéressé par l'animation et l'histoire de votre entité. Vous aimez communiquer votre connaissance du patrimoine gerpinnois et œuvrer à sa reconnaissance.

Contactez-nous :

Par téléphone : 071 50 14 85

Par courrier ; à l'adresse du SI

Par courriel : info@si-gerpinnes.be

LE PLUS ANCIEN SITE WEB DE GERPINNES

Vous recherchez des informations (associatives, historiques, administratives ou commerciales) sur l'entité de GERPINNES, consultez notre site Web

Ce site peut être un moyen de promotion gratuit. Les associations gerpinnoises, les artisans peuvent y placer les renseignements les concernant.

Il suffit de nous envoyer un mail à info@si-gerpinnes.be ou de renvoyer la souche ci-dessous complétée à l'adresse du Syndicat d'Initiative.

PUBLICITÉ SUR LE SITE INTERNET

• Nom de l'association :

• Nom et adresse de la personne de contact :

• Genre d'activité :

Vous pouvez, éventuellement, y joindre le calendrier de vos activités, photos et commentaires

Ce service vous est offert par l'ASBL Syndicat d'Initiative de Gerpinnes-Entité.

Promenez-vous dans les différentes rubriques à l'adresse :

<http://www.si-gerpinnes.be>



La section locale de Gerpinnes devient MAISON CROIX-ROUGE

Lors du dernier Conseil communautaire de la Croix-Rouge de Belgique, une refonte des différentes structures de la Croix-Rouge a été décidée. La section locale de Gerpinnes se voit confortée dans sa mission d'aide aux personnes précarisées, par une évolution vers une Maison Croix-Rouge qui reprendra les sections actuelles d'Aiseau-Prestes et de Ham/Heure-Nalines et développera de nouveaux services (prêt de matériel sanitaire, action internationale et humanitaire, accueil et écoute...)

Pour cela, nous avons besoin de volontaires

Si vous disposez d'un peu de temps libre pour vous engager dans une démarche solidaire, prenez contact avec Edmond Van Der Meiren, président, rue d'Hanzinne, 25 à Hymière - Tél. : 071/504545 ou par mail : ed.vdmeiren@skynet.be

Cours BEPS (brevet européen de premiers soins) et de secourisme. Apprenez les gestes qui sauvent.

La section locale de la Croix rouge de Gerpinnes organise régulièrement des ses-

sions de cours pour obtenir le BEPS et le brevet de secouriste

Les cours se déroulent à la salle POULEUR, rue des Ecoles à Acoz (près du CPAS) ou à la maison communale d'Ham/Heure

Renseignements et inscriptions : Françoise KINDT 071/36 18 05 ou André EVRARD, formateur, au 071/50 34 33.

Cours Bosses et Bobos

Particulièrement destiné aux personnes en contact avec les enfants, animateurs de centre de vacances ou de scoutisme, éducateurs, enseignants ou accueillants extrascolaires, ce cours de six heures de sensibilisation en 1 journée vous permettra de réagir correctement et soigner les petits maux encourus par les enfants

Renseignements : Françoise KINDT 071/36 18 05

Soititude ? Connais pas !

Vous rentrez de convalescence, vous venez de subir une intervention et ne pouvez vous déplacer ? La section locale de la Croix-Rouge de Gerpinnes peut vous aider !

Renseignements et informations : Oriana VENTURI, déléguée à l'action sociale 071/50.28.09 ou 0479/ 73 01 82 ou Edmond VAN DER MEIREN, président 071/50.45.45

Lecture à domicile

Pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, un service de prêt de livres, en collaboration avec les principales bibliothèques publiques, est actif à Gerpinnes

Les volontaires de la Croix-Rouge de Gerpinnes se feront un plaisir d'être gracieusement votre intermédiaire auprès de celles-ci. Si vous rencontrez des difficultés de lecture, un lecteur bénévole peut vous être trouvé.

Nous recherchons encore de bons lecteurs. Renseignements et informations : Oriana Venturi, déléguée à l'action sociale 071/50 28 09 ou 0479/ 73 01 82

Itinérance:

Devenir accompagnateur d'enfants, pour leur permettre de rendre visite à leur parent détenu.

Renseignements: Oriana Venturi 071/50.28.09 ou 0479/73.01.82 ou Edmond VAN DER MEIREN 071/50.45.45

Don de sang, don de vie

Si vous avez entre 18 et 65 ans, vous pouvez contribuer à SAUVER DES VIES sans bourse délier, en y consacrant peu de temps et en bénéficiant d'une surveillance médicale

La section Croix-Rouge de Gerpinnes organise annuellement quatre collectes dans la salle paroissiale de Gerpinnes-Centre et quatre à l'IMTR de Loverval

Renseignements : Madame Micheline FAUCHET : 071/50 13 94

Don financier

Vous désirez nous aider financièrement ? Devenez membre de la Croix-Rouge de Gerpinnes !

Virement au compte 360-0302183-34 de la Croix-Rouge de Gerpinnes

Cette adhésion vous permettra d'obtenir 20 % sur le prêt de matériel sanitaire. De plus, pour tout versement de 30€ ou plus vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer une part importante de votre don.

LE CPAS DE GERPINNES

Avez-vous droit à une allocation de chauffage?

Vous vous chauffez avec des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

U SONT DONC EXCLUS

le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville

le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne

Et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité

- VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin
- enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée
- chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans
- bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA)
- bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée
- bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS)
- bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- bénéficiaire du statut OMNIO

et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 14.624,70 augmentés de € 2.707,42 par personne à charge.

3ème catégorie : les personnes surendettées

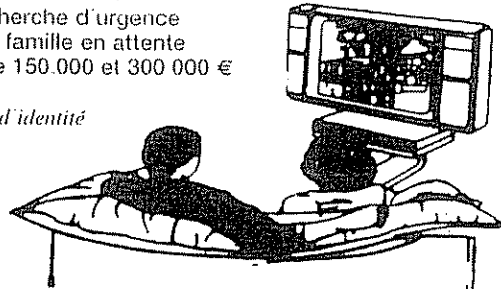
Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pou-

S.A. CENTRALE IMMOBILIERE DE COUILLET

Route de Philippeville, 383 à 6010 COUILLET

Vidéo vente depuis 1985
Tél : 071/36.02.89

Recherche d'urgence
pour famille en attente
Villa entre 150.000 et 300 000 €



www.immobilier.be

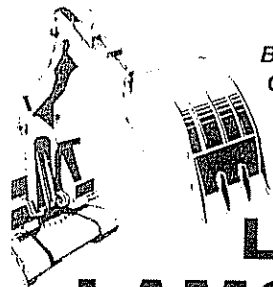
Sécurité nous demandons toujours la carte d'identité
des personnes

Facilité grande sélection de bons candidats
(pas de visite inutile de curieux)

Vente sans affiche

Le sérieux du professionnel !

Agrégation IPI P. ROBAYE N°103971



Place d'Hymée 31
B-6280 GERPINNES
Gsm 0477 38 64 75
Fax 071 50 32 78

Laurent LAMOTTE

TERRASSEMENTS ET AMENAGEMENTS
LOCATION DE CONTAINER
PAVAGE ET TARMAC

TOM & CO

TOUT POUR L'ANIMAL FAMILIER

LE MAGASIN «ANIMAUX ADMIS» LE PLUS COMPLET!
Avec un assortiment de plus de 5 500 références (pour ANIMAL CENTER Gerpinnes) et 3 600 pour TOM & CO vous trouverez certainement ce que vous cherchez pour votre compagnon, nourriture & accessoires chez Animal Center - Tom & Co, votre chien ou votre chat trouvera le mieux adapté à ses besoins, à son âge et à son mode de vie. D'ailleurs, votre cobaye, canari et votre poisson aussi. C'est pourquoi les meilleures marques d'aliments premium telles que Hill's, Eukanuba, Pro Plan Royal Canin, Besto Kraton Nutritional Balance, First Class etc., garnissent nos rayons sans oublier les aliments en boîte ou surgelés ainsi que toutes les friandises et snacks !

250 POINTS GRATUITS
A l'achat de 25 € minimum valable dans les trois magasins repris sur le bon à bon par famille

VENTE DE RONGEURS, OISEAUX, POISSONS EAUX CHAUDES ET FROIDES
TOTALISEZ 500 POINTS AVEC VOTRE CARTE PLUS DELHAIZE ET RECEVEZ UN DONNÉ DE 6 EUROS. LA CARTE PLUS EST DISPONIBLE GRATUITEMENT DANS NOS MAGASINS - PARKING GRATUIT À VOTRE DISPOSITION PENDANT LA DURÉE DE VOS ACHATS

ouvert de lundi au samedi de 9h à 18h30
TOM & CO MOIT-SUI-MARCHIEUX avenue Paul Pastur 203 - T/F 071/43 63 99
TOM & CO GERPINNES rue Neuve, 182 (à côté de Trafic) TOM & CO MARCHIEUX Centre commercial du Buitin route de Philippeville, 284b - T/F 071/47 71 35
T/F 071/21 01 71

Danielle Colleau
Psychologue - Pédagogue

7, allée des Peupliers
6280 Gerpinnes
Tél : 071 / 21 41 50
GSM : 0498 / 74 27 96
Mail : d.colleau@gmail.com

ATTENTION
Vous allez recevoir plus d'options gratuites que prévu chez Toyota.

Aurès
Pack "Vigne" GRATUIT
avec automatique, jantes en alliage léger, bidonnet essuie-glace Toyota, chargeur 6 CD, ...
Les packs sont réservés aux clients Toyota.
Avantage : €1.820,00

2 ans et 40 000 km Aurès à partir de €14.355, ou €13.355, avec packs de rechange (voir notice).

Garage Paquet Christian sprl
Rue de Marébourg 12 - 5600 Naville - Tél: 02(0)71 05 67 06

Ets Pierre Namèche

TOITURE - ZINGUERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
APPAREILS AU GAZ CHAUFFAGE MAZOUT
ENTRETIEN - DEPANNAGE - RAMONAGE

Tél. 071 21 63 86
Gsm 0478 73 49 18
Rue LaValle 35 • 6120 NALINNES

vez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage

4ème catégorie : les ménages à revenus modestes

Le montant des revenus annuels nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 23.705.66.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage, du prix par litre et la catégorie à laquelle vous appartenez

Pour prétendre à une allocation, le prix, TVA comprise, mentionné sur votre facture est égal ou supérieur à € 0.56/litre.

La livraison doit être faite entre le 1er septembre 2008 et le 30 avril 2009

Pour les catégories 1, 2 et 3 :

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 3 cents et 20 cents par litre.

Par hiver et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 150.

Pour la catégorie 4 :

Une allocation forfaitaire de 105€ est octroyée par période de chauffe pour autant que le nombre de litres livrés soit au minimum de 750 litres

Où et quand introduire votre demande ?

Après du CPAS, rue des Ecoles, 30 à ACOZ après avoir pris rendez-vous au 071/ 50 29 11

et dans les 60 jours de la livraison

ront à y voir plus clair

L'accès à ces consultations est ouvert à tous les habitants de l'entité sans limite de revenus

Il doit toutefois s'agir d'une simple consultation, sans courrier ni recherche

Les prochaines consultations auront lieu le 7 octobre, 4 novembre et le 2 décembre 2008 de 17 à 19H00.

Les consultations sont assurées par un Avocat du Barreau de Charleroi n'ayant pas son cabinet sur le territoire de l'entité de Gerpinnes

URGENCE SOCIALE

En cas d'extrême urgence et en dehors des heures d'ouverture du CPAS, vous pouvez faire appel au Service d'urgence sociale de la Communauté urbaine de Charleroi, en composant le 071/32 12 12 à partir de 17H00, les week-ends et jours fériés.

Ce service peut intervenir, notamment sur le territoire de Gerpinnes

Il peut fournir un hébergement, une aide matérielle, médicale

DEVENEZ ACCUEILLANTE CONVENTIONNEE

Afin de répondre à une demande sans cesse croissante, le CPAS recherche des candidates accueillantes.

Vous habitez l'entité ;

Vous souhaitez une activité à domicile ;

Vous aimez vous occuper des enfants ?

Alors devenez accueillante !

En quoi consiste l'emploi ?

Vous accueillez des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile pendant les heures de travail de leurs parents

Quel est votre statut ?

Vous bénéficiez de revenus émanant directement de l'accueil des enfants, soit 16,75 euros par enfant et jour de garde qui sont immunisés fiscalement.

Vous cotisez pour votre pension, votre mutuelle et une allocation de chômage couvre les absences des enfants.

Vous êtes agréée par l'O.N.E

Pour ce faire, un dossier médical vous sera demandé et éventuellement quelques adaptations seront à effectuer dans votre maison pour garantir la sécurité des enfants.

Une réserve de candidatures sera mise en place... INTERESSEE ?

Contact : Madame Nelly MOULU et Madame Allison LECLERCQ, responsables du service - 071/27 67 47, 071/27 67 48 (numéro direct) ou 071/50 29 11

Mieux encore, votre visite au CPAS de Gerpinnes, rue des Ecoles, 31, à 6280 ACOZ.

REPAS DES AÎNÉS ORGANISÉ PAR LE CPAS "DÎMONS ENSEMBLE"

Ce repas se déroulera le jeudi 30 octobre dès 11h30, à la salle communale de Gerpinnes centre

Une participation aux frais de 15€ est demandée.

Un service de transport sera assuré

Pour en bénéficier, il suffit de téléphoner au CPAS, le vendredi 24 octobre au plus tard, au 071/ 50 29 11

Une invitation personnelle sera transmise à chaque senior

Les réservations seront clôturées le vendredi 17 octobre 2008.

Le CPAS vous attend très nombreux pour participer à ce dîner festif

TEST DE VUE ONE

Chers parents,

Vous posez-vous les questions suivantes ? Pourquoi réaliser cet examen des yeux quand l'enfant est tout petit ?

Plus on dépiste tôt un trouble de la vue, plus on le traite tôt,

et meilleurs seront les résultats du traitement

Cela fait-il mal ?

Non, rassurez-vous, cet examen est sans douleur. C'est un orthoptiste (personne qui a suivi une formation paramédicale afin de pratiquer des bilans et la rééducation visuelle) qui réalisera ce dépistage et vous pouvez rester avec votre enfant

Dois-je emporter certains documents ?

Munissez-vous du carnet de santé de votre enfant, les résultats des tests y seront transcrits

Que dois-je faire si un problème a été décelé ?

Nous vous recommandons de consulter un ophtalmologue (oculiste, médecin spécialisé pour les yeux) en précisant l'âge de votre enfant et d'informer votre médecin traitant du résultat de l'examen

Le dépistage visuel est GRATUIT

• Organisé par l'O.N.E.

• Pour les enfants entre 15 mois et 3 ans

le Jeudi 11/12/2008 de 9h00 à 16h00 sur rendez-vous

Tél : 0499/57 27 17 (9h à 18h)

Mme Boulanger

FÊTE DE ST-NICOLAS

Le mercredi 19/11/2008 de 13h30 à 16h

Maison du Village
Rue Paganetti
Gerpinnes-Flaches

Goûter offert aux familles ainsi qu'une photo de votre enfant avec St-Nicolas

CARNET ROSE

Joris Emily d'Acoz née le 04 juillet 2008
 Vandezande Eleonore de Gerpinnes née le 08 juillet 2008
 Hayez Evan de Gougnyes né le 14 juillet 2008
 Belsack Aloys de Loverval né le 15 juillet 2008
 Delpire Zina d'Acoz née le 23 juillet 2008
 Stranard Lucas de Gougnyes né le 24 juillet 2008
 Sartiaux Julien de Gerpinnes né le 24 juillet 2008
 Lange Keza de Loverval née le 30 juillet 2008



2^{ème} JOURNÉE DE LA POMME

Rendez-vous le samedi 11 octobre 2008 à la maison de village de Fromie de 10h à 18h.

Une occasion unique de découvrir un fruit typique de nos régions sous toutes ses facettes

Durant cette journée, vous pourrez découvrir d'anciennes variétés de pommes présentées par le département Lutte Biologique et Ressources Phytogénétiques du CRA de Gembloux Informations, conseils.

Vous aurez possibilité de faire presser vos pommes ou d'acheter du vin, des pâtisseries, charcuteries et gelées à base de pommes.

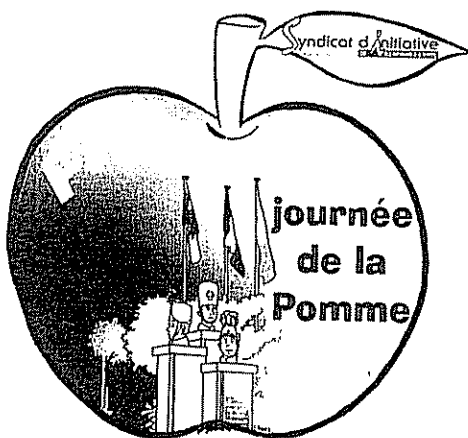
De déguster nos produits du terroir et admirer le travail d'artisans de tradition

De nombreuses activités animées par le centre coordonné de l'enfance et l'Espace Alison Promenades à dos d'âne...

Possibilité de se restaurer Au menu : Boudin, pomme de terre et compote. (7€)

Réservation au bureau du Syndicat d'Initiative tél : 071/50.14.85 ou info@si-gerpinnes.be

Une journée sous le charme de nos villages où petits et grands passeront un agréable moment



Samedi 11 octobre 2008
 de 10h à 18h renseignements: 071/ 50 14 85 - www.si-gerpinnes.be



Dewez Noémie de Gerpinnes née le 06 août 2008
 Hammou Aylin de Villers-Poterie née le 10 août 2008
 Hammou Sercan de Villers-Poterie né le 10 août 2008
 Gregoire Mathis de Gerpinnes né le 11 août 2008
 Baudeau Lucas de Gerpinnes né le 14 août 2008
 Wackenier Noé d'Acoz né le 16 août 2008
 Reyes Droguett de Loverval né le 26 août 2008
 Ledoux William de Gerpinnes né le 27 août 2008



L'Equipe
CERCLE DRAMATIQUE
GERPINNES

GERPINNES
 Salle Communale
 Place des Combattants

Le Cercle "L'Equipe" présente.

« Li Meur »

Comédie dramatique. en 1 acte de M. Robert
 Lauréate de la Coupe du Roi 2007/2008

ET

« Qué Djoute »

Comédie en 2 actes de Michel Robert

Vendredi 21. Samedi 22. Dimanche 23

Vendredi 28. Samedi 29. Dimanche 30 NOVEMBRE 2008

En semaine à 19h30. les dimanches à 16h30
 Réservations au Café de l'Hôtel de Ville.
 Place de Combattants à Gerpinnes, ou au 0474/519 777
 pendant les heures de permanences :
 les 10,11,12/11/08 de 10 à 18h00.
 le 15/11/08 de 10 à 13h00 et
 les 17 et 19/11/08 de 17 à 20h00



Concours de belote

avec l'asbl ARC Gerpinnes

Salle des Sports légers

1er étage (face à l'église)
 à Gerpinnes-Centre

le dimanche 9 novembre 2008

Inscriptions à partir de 14h00.

15 euros
 (6 tours, 6 boissons gratuites)

Prix en fonction des inscriptions
 Bienvenue à tous

Renseignements
 071 50 18 81

gilbert.ernould@skynet.be
 laurent.christine@skynet.be

Votre Situation	Vos Besoins	Organisme à contacter	Tarif et Mode de Paiement
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	<ul style="list-style-type: none"> Jardinage. Lonte de pelouse taille de haies, évacuation de déchets verts Petits dépannages domestiques 	CPAS ¹ N B : Le CPAS utilise son propre matériel	Tarif horaire : de 2.50 € à 9.00 €
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> Repassage 	CPAS ¹	Tarif : 6.00 € ou 12.00 € la manne 1.50 € la chemise
BIM/OMNIO Handicap à plus de 60 % Pensionnés Enquête sociale préalable	<ul style="list-style-type: none"> Tâches ménagères Service de maintien à domicile 	CPAS ¹ Service Aide Familiale Coordination et Soins à domicile	Tarif horaire : de 1.39 € à 7.81 €
Personne de plus de 60 ans ou handicap ou convalescence Enquête sociale préalable	<ul style="list-style-type: none"> Repas chauds à domicile 	CPAS ¹	Prix unitaire : de 3.00 € à 6.50 €
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> Garde d'enfant 	CPAS ¹ Service des Accueillantes conventionnées " Les Coccinelles "	En fonction des revenus des parents et des barèmes ONE (déduction fiscale)
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> Garde d'enfant 	Les Skirlous ²	Forfaits : 20.00 € la journée 14.00 € la demi-journée
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> Jardinage, pelouse haie, potager Aide administrative Accompagnement des personnes Garde d'enfant Horticulture Agriculture Petits travaux de réparation domestique Nettoyage occasionnel des communs d'immeubles + ASBL. 	A.L.E. ³ N B : L'A.L.E. ne dispose pas d'outilage Les frais de déplacements sont à charge de l'utilisateur au-delà de 5 kms aller (tarif: 0.15 €/km)	Chèques A.L.E. <ul style="list-style-type: none"> 5.45 €/h de travail (déduction fiscale de 30 à 40 %) 4.95 €/h de travail pour les personnes VIPO (non déductible) 5.45 €/h de travail pour les écoles et A.S.B.L. Droit d'inscription 7.45 € sauf VIPO
Sans importance	<ul style="list-style-type: none"> Aide ménagère Nettoyage intérieur Repassage au domicile du particulier 	SINET Gerpinnes ⁴	Titres-Services <ul style="list-style-type: none"> 7.00 €/h de travail (déduction fiscale de 30 %) réserve aux particuliers inscription gratuite

¹ CPAS
 rue des Ecoles. 31
 6280 ACOZ
 tél : 071/50 29.11
 fax : 071/50 22.10
 christine.danze@publink.be
 du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00
 contact :
 Madame Taverne ou Madame Raps
 excepté pour la garde d'enfant
 (service "Les Coccinelles")
 pour laquelle il y a lieu de prendre
 contact avec Madame Moulou ou
 Mademoiselle Leclercq


² Les Skirlous
 Maison d'enfants
 rue Alfred Thiebaut. 1
 6280 Gerpinnes
 tél : 071/50 41.64
 du lundi au vendredi de 07h00 à 18h00
 contact : Madame Hubert

³ A.L.E.
 rue Albert Bernard. 13
 6280 Gerpinnes
 tél : 071/33.09 59
 071/64 35.20 (le mercredi)
 fax : 071/65 06.44
 ne.gerpinnes@skynet.be

lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 11h30 et
 de 13h00 à 16h00
 le vendredi uniquement sur rendez-vous
 (fermé le mercredi)
 contact : Madame Giarger et Madame
 Degrelle

⁴ SINET-Gerpinnes
 rue André Paganelli, 9
 6280 Gerpinnes tél : 071/50 59 26
 fax : 071/50 59 34
 contact@sinetgerpinnes.be du lundi au
 vendredi de 08h00 à 17h30
 Contact : Ingrid Poisman

BROCANTE



**Dimanche 12 octobre 2008
de 5h30 à 17h30**

La consommation de nourriture et de boissons est exclusivement réservée au stand du Rotary.

Il est interdit aux brocanteurs de laisser les cartons et autres déchets sur leur stand après départ.

Tarif : 7.5 euros/emplacement de parking (= 2x3m)
Pour toute réservation : 047376.66.16

Organisés par le
Rotary Club Charleroi - La Toile de France

Au profit de nos œuvres et autres sociales et
avec la participation de la commune de Gerpinnes
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL
GAZ - MAZOUT**
Réparation - Entretien - Dépannage - Ramonage

INSTALLATION SANITAIRE

FRANCO RICCI

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE (Gerpinnes) - Tél. 071/50.36.69

**TAUX MINI
REBAT TABLE**

**Envie d'acheter, de construire, de rénover ?
Au CREDIT AGRICOLE, vous êtes déjà chez vous.**

Crédit Logement

SA GUY DUPONT
Place de l'Hôtel de Ville, 17
5620 Florennes
071/68.96.14

SCRL CHATAS
Rue des Haies, 62
6120 Nalinnes
071/22.90.00

COURTIER D'ASSURANCES depuis plus de 30 ans à votre service.

Clean Tapis Sec

**Nettoyage à sec
de moquettes et
tapis d'Orient**

Gsm: 0475/46 55 52
Tél.: 071/32 87 83

INROMA
Immobilier et Edition

071 71 33 21
071 71 15 76

Votre conseiller en communication
Mr Eric Vansteenvinkel
se fera un plaisir de vous rencontrer
Gsm 0490/53 88 48

IMMO
av. du centenaire, 96 - 5001 Montignies-Sur-Sambre
www.immocontact.be

TARGIENNE (prox. Gerpinnes)
Budget de 203.000€ à 346.000€


A 40' de Bruxelles et de Namur, à
peine à 5' de Gerpinnes et de son
complexe du Bullia, le domaine des
Aquois est idéalement situé en bordure
des champs, ds un endroit bucolique.
Cette merveilleuse ferme en carré du
XVIIe siècle a été entièrement rénovée,
alliant le contemporain et le charme
des anciennes fermes, elle se compose
de 16 logements (maisons et apparte-
ments) proposant des finitions de haut
standing (de 110 à 200m²) le tout dis-
tribué autour d'une magnifique tour
intérieure et pièce d'eau, emplacement
parking intérieur privatif et extérieur,
cave et, pr la plupart des logements,
un jardin privatif. Demandez-nous une
documentation complète



Ambiance & feu

Rue de Namur, 35 - 5600 PHILIPPEVILLE
Tél. 071/61.18.03 - Fax : 071/61.12.84
www.ambianceetfeu.be

Seulement à 20 min. de Charleroi et à 10 min. de Couvin



MAIRIE DE CHARLEROI, DEMANDE DE SUBSIDES COMMUNALES ASSOCIATIVES DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2009

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2009 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
- 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50% au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
- 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;

Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 - 6280 GERPINNES, pour le 24 octobre 2008 au plus tard.

!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération !!!

Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone / e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement de subsides) :

Nombre de participants au 24 octobre 2008 : dont de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2007 et le budget 2009. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal

Calendrier des activités de l'année 2009 :

RAPPEL : aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus

L'Administration Communale reste seule juge de l'attribution ou non des subsides

IMMO

JOURNÉE DECOUVERTE

Dimanche 26 octobre de 10h à 18h



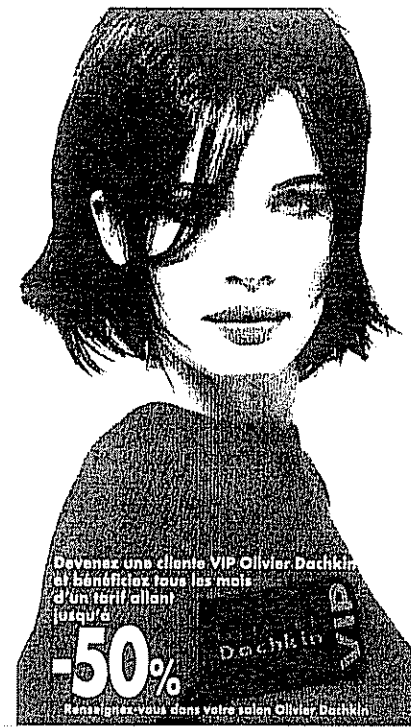
Allée des bouleaux à Gerpinnes
Venez visiter un appartement témoin de haut standing
dans les résidences Deauville & Longchamp.



www.dins.be

OLIVIER Dachkin

Au Bultia
45, rue Neuve
6280 Gerpinnes
Tél. 071 21 34 02



Devenez une cliente VIP Olivier Dachkin
et bénéficiez tous les mois
d'un tarif alliant
jusqu'à

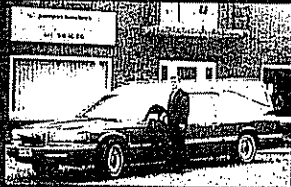
-50%

Remplacez-vous dans votre salon Olivier Dachkin

Funérailles DONATI

Un seul numéro 071 / 50 16 06 – 24h/24 – En cas d'absence : 0498/57.87.80

Funérarium de Gerpinnes
25, rue Albert 1er



Salons mortuaires à
la disposition des familles

Toutes formalités
Incinération

Grand choix
de fleurs artificielles
fleurs naturelles
sur commande

Funérarium de Couillet 25,
47, rue de Villers



La maison DONATI fondée en 1953 est
à votre service 24h/24h et 7J/7.

Maison à caractère familiale reconnue
pour son sérieux, la qualité et la dignité de son
service, ainsi que la maîtrise des prix.

NOS NOUVEAUX SERVICES

La prévoyance décès

Nous venons de conclure un accord avec la plus sérieuse et la plus dynamique des compagnies de la prévoyance décès. Réservez un peu de votre temps afin que notre déléguée vous explique de manière seraine ce qu'est la prévoyance décès personnalisée à votre budget.

Contactez-nous au 071 / 50 16 06, nous fixerons un rendez-vous à votre convenance.

Nous vous offrons également la possibilité de commander directement chez nous vos monuments (pour tous budgets)

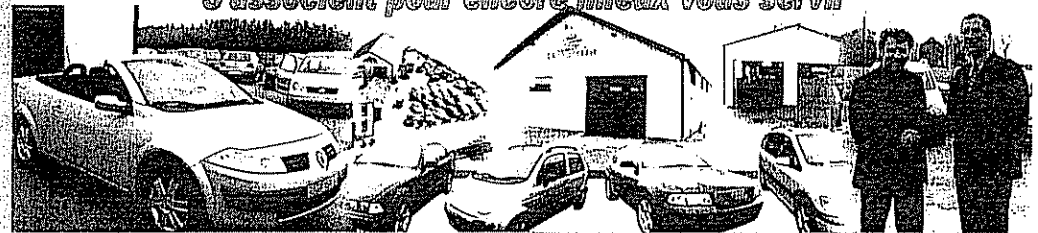
Grand choix de pierre de qualité, pose de monument dans les délais



Achat, Vente Véhicules neufs et occasions. Indépendant: Audi, VW, Seat, Skoda,
Mécanique, Carrosserie toutes marques.

Tél: 071686156 - Fax: 071686297 - www.stylcar.be - stylcar@skynet.be

S'associent pour encore mieux vous servir



BEP

Société
Make it easy 071 87 00 40

Ouvertures du magasin
Lu à Ve 9h-18h
Sa 9h-17h

ELECTRICITE

LUMINAIRES

ALARMES

CHAUFFAGES
ELECTRIQUES

071 / 59 01 87

Route d'Anderlues, 146
6540 LOBBES